

## Le 2 juillet 2019

Session de consultation publique du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le deuxième jour de juillet 2019 à 19h00 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Micheline Dufour, Carole Dansereau, Jean-Pierre Morlot, Gaston Chouinard et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

Le conseiller Roger Santerre est absent.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

Aucune personne présente dans la salle.

Le maire ouvre la séance de consultation publique à 19h00.

### **115-19 Ouverture de la séance de consultation publique**

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Robert Gaboriault

L'ouverture de la séance de consultation publique, à 19 :00, concernant le deuxième projet de règlement no 429-19 modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 afin de modifier les normes minimales d'implantation des bâtiments municipaux principaux dans les secteurs à développement à l'intérieur du périmètre urbain.

Ainsi que le deuxième projet de règlement no 430-19 modifiant le règlement no 316-08 intitulé lotissement, afin de modifier les normes de dimensions minimales et maximales des terrains dans les secteurs à développement à l'intérieur du périmètre urbain.

**\*ADOPTÉ\***

**Présentation du projet de règlement mais aucune personne présente pour la consultation publique.**

### **116-19 Fermeture de la séance de consultation publique**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

La fermeture de la séance de consultation publique, à 19 :30.

**\*ADOPTÉ\***

## Le 2 juillet 2019

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le deuxième jour de juillet 2019 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Micheline Dufour, Carole Dansereau, Jean-Pierre Morlot, Gaston Chouinard et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

Le conseiller Roger Santerre est absent.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

5 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30

### **117-19 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant le varia ouvert.

**\*ADOPTÉ\***

### **118-19 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 6 juin 2019**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 6 juin 2019, soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

La première période de questions est ouverte à 19h35.

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel du mois de juin 2019.

**119-19**

**Comptes à payer**

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Gaston Chouinard

ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (mai) payé	1 334,33
Cotisations employeur provinciales (mai) payé	3 681,05
Élus	4 387,91
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	8 130,19
Réal Pinsonnault (remboursement équipement pour cellulaire) payé	145,93
Pompiers, aide voirie et préposé à l'entretien,	2 799,04
Marc Bonneau (2 rencontres CCU mars et mai 2019)	60,00
Réjean Lemaire (cartouche d'encre SSI)	134,50
Béatrice Travers (rencontre CCU mars 2019)	30,00
Régie intermunicipale (Déchêts: 7,09 TM / compostage : 8,35TM) avril 2019	1 158,44
Régie intermunicipale (Déchêts: 22,42 TM / compostage : 9,13 TM) mai 2019	2 428,88
Sani-Éco (recyclage 5,27 TM) mai 2019	424,15
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50
Hydro-Québec (éclairage public ) payé	273,85
Hydro-Québec (Hôtel de Ville ) payé	676,29
Hydro-Québec (caserne) payé	261,42
Hydro-Québec ( 2 postes de pompage) payé	303,98
Hydro-Québec (711 Gauvin) payé	28,97
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,24
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	247,17
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie, produits entretien, eau )	508,91
Petite caisse ( timbres, vers de terre pour fête de la pêche, eau et jus )	113,02
Aréo Feu lté (2 paires de gants Service incendie)	229,38
Purolator ( frais de transport )	18,63
DDB rénovations ( réparation fuite d'eau robinet extérieur)	105,00
Cauca (entretien et licence survi-véhiculaire 3 mois)	172,46
Fenestration pro-tech (porte caserne - panneau du bas remplacé)	1 747,62
André Paris inc.( fauchage bords de chemins lère coupe)	1 494,11
Excavation David Frégeau (travaux fossé rang St-Joseph)	1 044,72
Les Entreprises Denex (niveleuse rang St-Charles )	344,93
J.A.Beaudoin Construction ltée (3 tonnes pierres 0-3/4 fossé St-Joseph + pierres acc.	402,41
Pagenet du Canada inc.(pagettes service incendie, 1 mois)	61,75
SeriDesign3D inc. ( poteaux enseigne de la Municipalité)	287,33
Serres et pépinières Champlain (14 boîtes à fleurs, pots suspendus, fleurs annuelles	1 476,97
Serres et pépinières Champlain (20 jardinaires pour poteaux )	804,83
Rona Lesvesque (piles, papier essuis-tout, pelle carrée)	62,69
L'Homme & fils (Fourniture réparation boîtes à fleurs)	16,41
Orizon Mobile ( Nettoyage et vérification radio SSI, achat d'une batterie)	441,17
Moteurs électriques Guertin inc ( réparation pompe pour les fleurs)	68,99
Mécanique Laco inc. (achat huile)	17,88
Pièces d'Auto Bedford ( filtres, huile pour véhicules service incendie)	796,72
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie et tracteur voirie )	504,00
Atelier Mathieu Forgues (Poteau pour puit)	44,85
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées 1 mois)	116,12
Ministre des Finances (droits annuels pour le barrage)	238,00
Les Emballages Caroussel (produits entretien, papier hygienique)	142,56
Communication plus (temps d'antenne SSI juin)	87,38
Groupe CCL (chèques laser 1000)	450,70
Formules municipales ( Reliures et feuilles PV)	453,92
Comité des Loisirs (rembour. repas des bénévoles Fête de la pêche, 3 mois loyers biblio	882,94
Transport Hanigan (Transp. Pierres fossé St-Joseph et ajust. Essence MTQ déneigement)	434,59
Toilettes portatives Sanibert (location toilette sèche ch. Des Rivières 1 mois )	143,72

Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats.)	1 637,94
Coopérative Informatique municipale CIM (soutien technique géomatique 2019)	413,91
	<b>42 460,86</b>

*Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2019.*

**\*ADOPTÉ\***

**120-19 Adoption du deuxième projet concernant les règlements no 429-19 et 430-19 dans les secteurs à développement du périmètre urbain**

Attendu que les projets de règlement numéro 429-19 et 430-19 dont l'avis de motion a été régulièrement donné conformément à l'article 445 du Code municipal lors de la séance du 22 mars 2019 et que les premiers projets de règlement ont également été présentés à cette date et adoptés;

Attendu qu'une séance de consultation publique a eu lieu en date du 2 juillet 2019 et qu'aucune objection n'a été formulée concernant ces modifications règlementaires ;

Attendu que chaque membre du Conseil a reçu une copie de ce règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée ;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que le Conseil municipal adopte le deuxième projet des règlements no 429-19 modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 et le règlement numéro 430-19 modifiant le règlement de numéro 316-08 intitulé lotissement.

De procéder au dépôt d'un avis public pour la possibilité de faire une demande d'approbation référendaire selon la procédure.

De faire parvenir ledit règlement à la MRC pour la conformité au schéma d'aménagement.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

**\*ADOPTÉ\***

**121-19 Appel d'offres pour les services d'ingénieries concernant le site de traitement des eaux usées**

Attendu que la municipalité doit remplacer son site de traitement des eaux usées et qu'il est nécessaire d'avoir les services d'ingénieurs spécialisés dans ce domaine ;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU de procéder à l'appel d'offres par invitation à au moins deux soumissionnaires pour les services d'ingénieries concernant les possibilités et l'élaboration d'un nouveau site de traitement des eaux usées.

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**\*ADOPTÉ\***

**122-19 Travaux de rapiéçage mécanisé rang St-Joseph et rang St-Edouard**

Considérant que les travaux de rapiéçage mécanisé dans le rang St-Joseph et le rang St-Edouard ne sont pas nécessaires pour cette année, et que l'entretien normal de la route sera effectué par l'employé de la voirie ;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que les membres du Conseil souhaitent procéder au pavage de la section du rang St-Charles non pavé, sur une longueur de 500 mètres et ainsi utiliser le programme de la TECQ 2019-2023 pour le financement de ces travaux.

De procéder à l'appel d'offres sur le site SEAO afin d'octroyer le contrat de pavage pour ce secteur.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**123-19 Octroi du contrat de lignage des chemins-2019**

Considérant que la municipalité a été en appel de propositions auprès de deux fournisseurs concernant le lignage des routes 2019 ;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour le lignage des chemins ainsi que des indications de 30 et 50 km/h, le tout tel que décrit dans l'appel de propositions du 10 juin 2019, à l'entreprise Marquage et Traçage du Québec inc. étant la seule proposition reçue ;

Les documents d'appels de propositions font partie intégrante du contrat.

Le budget prévu est d'environ trois mille cinq cents (3 500) dollars.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**124-19 Octroi du contrat pour le nettoyage des postes de pompage des eaux usées**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde le mandat de nettoyage des postes de pompage des eaux usées, à l'entreprise Fosse septique Sanibert inc.

Le budget prévu est d'environ deux mille cinq cents (2 500) dollars.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**125-19 Conseil d'administration de la FQM – candidature de M. Gilles St-Jean**

Considérant qu'un siège au Conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités est devenu vacant à la suite du décès de M. Albert Santerre, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge ;

Considérant qu'il s'agit du poste pour la sous-région La Haute-Yamaska regroupant les MRC d'Acton, Brome-Missisquoi et la Haute-Yamaska ;

Considérant que M. Gilles St-Jean, maire du Canton de Bedford, a déposé sa candidature ;

Le maire demande le vote :

Pour : Micheline Dufour, Gaston Chouinard et Robert Gaboriault

Contre : Carole Dansereau et Jean-Pierre Morlot

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU d'informer la FQM que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge appuie la candidature de M. Gilles St-Jean, maire du Canton de Bedford, au poste d'administrateur pour la sous région la Haute-Yamaska ;

**\*ADOPTÉ\***

**126-19 Demande de commandite de l'association des pompiers pour l'utilisation de la salle communautaire (festi-poutine le 13 juillet 2019)**

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU d'autoriser l'association des pompiers d'utiliser la salle communautaire gratuitement pour la tenue du festival festi-poutine le 13 juillet prochain.

**\*ADOPTÉ \***

**127-19 Contribution de la Municipalité concernant le jardin intergénérationnel (CDS)**

Considérant que le Comité de Développement Stanbridgeois travaille à la réalisation et la mise sur pied d'un projet de jardin pédagogique intergénérationnel ;

Considérant que notre Municipalité s'est dotée d'un plan d'action MADA et à l'axe 4, il est mentionné que nous contribuerons à favoriser des liens intergénérationnels entre autres par la mise sur pied d'un jardin communautaire ;

Considérant que ce projet répond aux attentes du milieu et que par le biais du jardinage, favorisera et aidera à créer avec nos aînés des activités de communication et ainsi encourager des échanges intergénérationnels.

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU qu'une allocation financière sera donc allouée, pour les deux prochains exercices financiers, un montant annuel de 1000\$. De plus, nous allons soutenir la demande financière du comité afin d'obtenir, par le programme du Pacte rural, une subvention de la MRC Brome-Missisquoi.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

La deuxième période de questions est ouverte à 20 :40.

La levée de l'assemblée est demandée par Carole Dansereau à 20 :45

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière